



# FONCIM

34 Grande Rue 14123 Fleury sur orne

## Etude faune, flore, patrimoine naturel et zones humides

Relative au projet d'aménagement à Fleury-sur-Orne (14)



# Actualisation des données

Juin 2024

**Bureau d'études Pierre Dufrêne**  
**Expertise faune flore**  
**Patrimoine naturel**  
**Zones humides**

1 Rue du Cotentin 14000 CAEN

tél.: 07 86 30 79 75 email: pierre.dufrêne50@gmail.com

<https://bureaudetudepierredufrêne.sitew.fr>



# REALISATION

**Pierre DUFRENE**



**MILIEUX NATURELS**



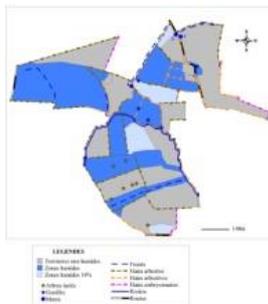
**FLORE**



**INVERTEBRES**



**VERTEBRES**



**ZONES HUMIDES**

Remarque : Sauf indication contraire, toutes les photographies ont été prises sur le site ou à partir d'échantillons prélevés sur place (à l'exception des icônes ci-dessus et des icônes du chapitre méthodes).

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>A.- COMPLEMENTS METHODES</b>	<b>4</b>
<b>B.- RESULTATS</b>	<b>10</b>
<b>I.- OCCUPATION DU SOL</b>	<b>10</b>
<b>II.- ANALYSE PATRIMONIALE FLORISTIQUE</b>	<b>15</b>
<b>III.- FAUNE</b>	<b>17</b>
<b>1.- VERTEBRES</b>	<b>17</b>
1.1.- Avifaune	17
1.2.- Mammifères	18
1.3.- Amphibiens et reptiles	21
<b>2.- INVERTEBRES</b>	<b>21</b>
<b>IV.- SYNTHESE ET CONCLUSION</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>22</b>

# Introduction

Cette actualisation fait suite à l'étude réalisée en 2017 et 2018 à laquelle on se reportera pour les aspects généraux, l'essentiel de la méthodologie, l'élaboration des statuts patrimoniaux, l'étude zones humides, etc. qui ne seront pas repris ici.

## A.- COMPLEMENTS METHODES

**Des inventaires complémentaires ont été réalisés le 19 Janvier, 19 Avril, 17 Mai et le 07 Juin 2024 qui complètent ainsi les inventaires réalisés le 19 Novembre 2017 et les 01 et 20 Juin 2018.** Le [tableau n°1](#) ci-dessous extrait du guide DREAL (2021) montre que l'ensemble des inventaires réalisés couvrent correctement la saison biologique pour tous les groupes.

taxons	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
flore				floraison								
oiseaux	hivernage		migration, nidification						migration			hivernage
amphibiens			sortie d'hibernation puis reproduction									
chiroptères						estivage puis swarming					gîte hibernation	
autres mammifères				reproduction et déplacements								
reptiles					Période d'hibernation							
poissons					période de fraie							
insectes												
invertébrés aquatiques				période de basses eaux								

Illustration 9 : Calendrier indicatif des périodes « optimales » d'inventaires de terrain par groupes d'espèces

Ces inventaires fournissent une bonne estimation de la sensibilité écologique du site étudié et ils sont proportionnés aux enjeux locaux dont les potentialités sont faibles. Les prospections de terrain ont été effectuées dans des conditions météorologiques favorables. Le périmètre a été prospecté de manière la plus exhaustive possible pour tous les groupes étudiés.



Prospection hivernale

## 1.1.- Avifaune nicheuse



Les **oiseaux** ont été identifiés à vue et aux chants. Toutes les espèces contactées sur le site ou à proximité immédiate ont été notées au cours des prospections.



Une forme simplifiée de la méthode des quadrats a été mise en œuvre pour les espèces nicheuses protégées afin d'estimer le nombre de couple et leur localisation. Des points d'écoute ont été réalisés lors des trois passages printaniers effectués en période de nidification, et répartis dans les différents habitats sur l'ensemble du site entre le lever du soleil et 10h du matin. Les chanteurs ont été localisés et pointés sur une carte lors de ces écoutes ainsi que durant les parcours effectués d'un point à un autre. Les autres indices de nidification ont également été pris en compte (transport, parade...). Les oppositions entre chanteurs d'une même espèce ont été notées.

Cette méthode fonctionne bien en milieux semi-ouverts, elle est plus imprécise en milieux fermés. D'autre part, sur les grands sites, la localisation des espèces dont le chant porte loin est parfois difficile à établir avec précision lorsque ceux-ci ne sont pas entendu à proximité de l'observateur (Coucou, Pic vert, Mésange charbonnière...). Par contre, la méthode permet de cumuler et d'intégrer les indices relevés lors des inventaires des autres groupes (flore, entomologie...), quelque-soit l'horaire dans la journée, et augmente ainsi la pression d'observation.

Les résultats obtenus fournissent au final une bonne estimation du nombre de couple des espèces protégées et de leur localisation malgré une certaine imprécision due à l'appréciation de l'observateur et à l'interprétation des cartes établies.

## 1.2.- Mammifères



Les **mammifères** sont, d'une façon générale, des hôtes particulièrement discrets et la plupart sont nocturnes. Leur observation n'est donc pas aisée. Les indices de présence ont été recherchés au cours des différents passages effectués sur le site.

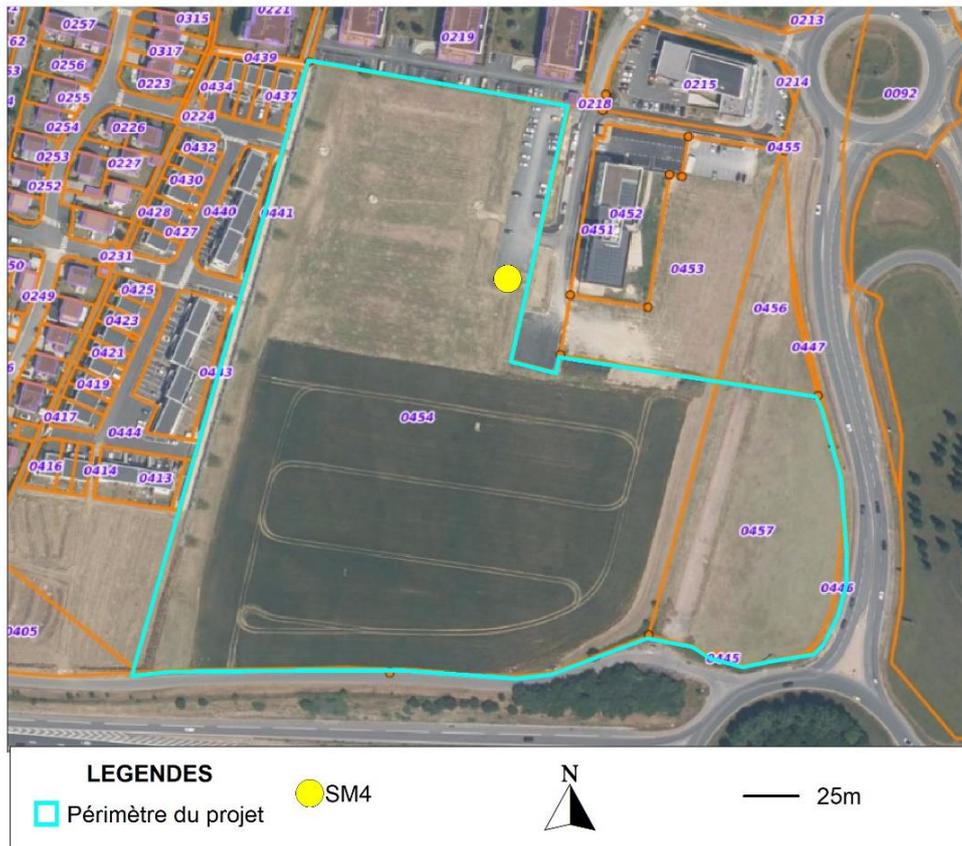
L'inventaire des mammifères hors Chiroptères a été basé sur l'observation directe, et sur la recherche d'indices de présence (terriers, nids, cris, couches, empreintes, fèces, reliefs de repas...).



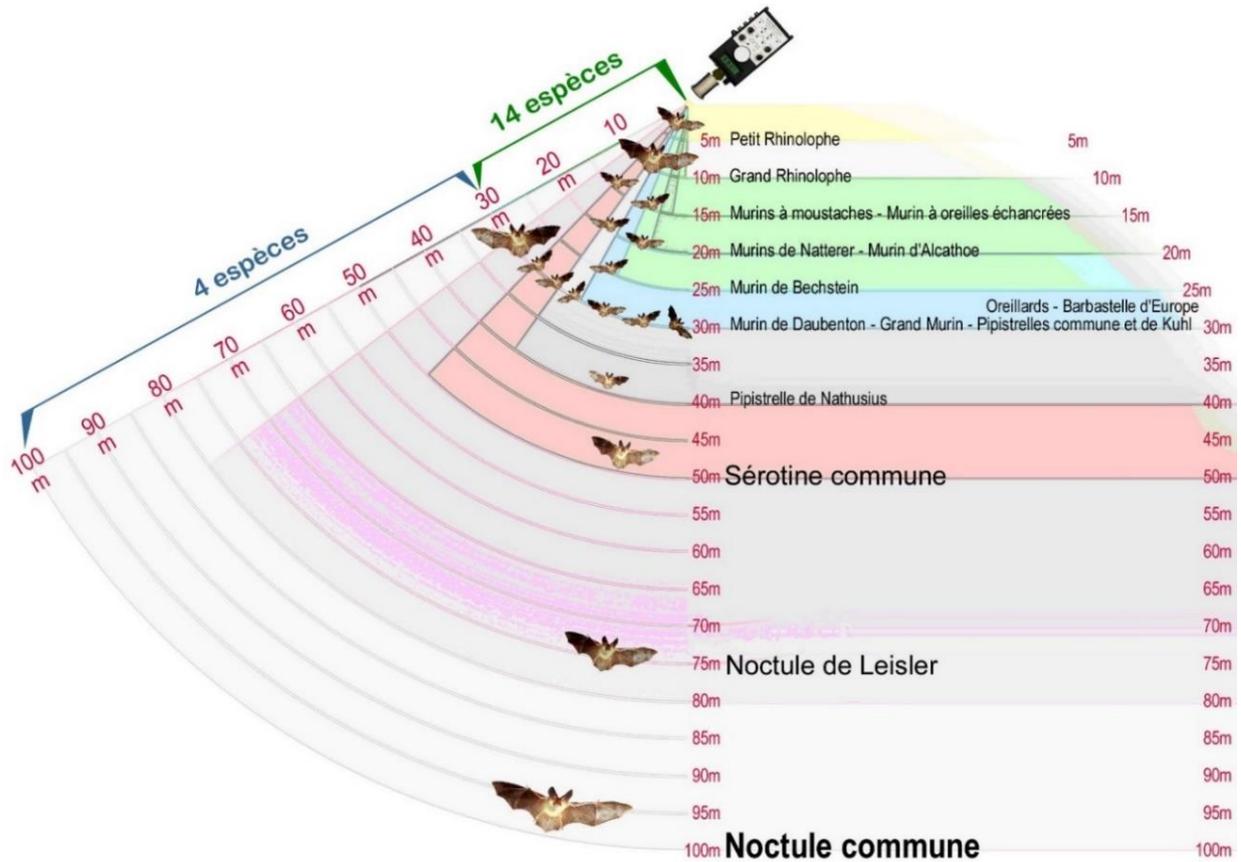
Enregistreur automatique  
SM4 full spectrum

Par rapport à la méthodologie détaillée dans le document initial, un enregistreur automatique d'ultrasons (SM4) a été posé durant la nuit du 07 au 08 Juin pour l'inventaire des Chiroptères. Ces machines enregistrent automatiquement les émissions d'ultrasons lorsque des chauves-souris passent à proximité.

Toutes les espèces n'émettent pas aussi fortement et leur « détectabilité » n'est pas identique comme le montre le schéma ci-dessous. Ainsi, les espèces qui émettent fortement comme les noctules seront plus facilement enregistrées que les rhinolophes dont les émissions ultrasoniques ont des portées très faibles.



Carte n°1 : Localisation du SM4 installé dans la nuit du 07 au 08 Juin



Distances d'émissions ultrasonores des principales espèces de Chiroptères

Les résultats ont fait l'objet d'une analyse à l'aide du logiciel Tadarida dans le cadre du protocole VigieChiro. Le logiciel Tadarida identifie les espèces en fournissant un indice de fiabilité entre 0 et 1. Le système est très fiable pour certaines espèces ou groupes d'espèces (Barbastelle, rhinolophes...) mais plus approximatif pour d'autres comme les murins ou les oreillards où il est souvent prudent de s'arrêter au genre en l'absence de vérification manuelle classique par la méthode Barataud (2012). Dans bien des cas, lorsque l'indice fourni par Tadarida sur ces groupes difficiles est faible, une identification manuelle fiable ne sera d'ailleurs pas possible.

Cette analyse automatique permet par ailleurs de quantifier l'activité globale sur le site et de fournir une image statistique objective de l'activité espèce par espèce. L'activité des Chiroptères est mesurée en nombre de contacts fixé arbitrairement à une durée de 5 secondes.

L'estimation de l'activité est ensuite analysée sur la base de la méthode préconisée par le protocole Vigie-Chiro (cf. [tableau n°2](#)). Les valeurs données dans le tableau sont des nombres de contacts cumulés sur une nuit complète en point fixe. Pour une nuit donnée et pour chaque espèce, si au moins un contact a été identifié par Tadarida avec une probabilité >0,90, alors tous les contacts >0,50 sont automatiquement validés pour cette espèce.

**Tableau n°2** : Indice d'activité des principales espèces de Chiroptères pour la période printanière (Bas Y, Kerbiriou C, Roemer C & Julien JF (2020) Bat reference scale of activity levels (Version 2020-04-10) Muséum national d'Histoire naturelle. Tableau pour la période printanière. <https://croemer3.wixsite.com/teamchiro/reference-scales-of-activity>)

Espèces	Q25	Q75	Q98
Barbastelle d'Europe	2	16	181
Grand rhinolophe	2	21	672
Grand/Petit murin	1	6	73
Murin de Daubenton	2	18	1349
Murin à oreilles échancrées	1	9	69
Murin à moustaches	2	13	277
Murin de Natterer	2	14	229
Noctule commune	2	13	272
Noctule de Leisler	3	26	383
Oreillard gris	1	9	95
Oreillard roux	1	4	73
Petit rhinolophe	2	20	996
Pipistrelle commune	13	411	3737
Pipistrelle de Kuhl	7	129	1734
Pipistrelle de Nathusius	2	16	237
Sérotine commune	2	24	323

Elles permettent d'interpréter objectivement l'activité mesurée sur le site pour chaque espèce par rapport à la moyenne observée sur la France entière sur un grand nombre de données :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité supérieure à la valeur <b>Q98%</b> indique une activité <b>très forte</b>, particulièrement notable pour l'espèce</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité supérieure à la valeur <b>Q75%</b>, indique une activité <b>forte</b>, révélant l'intérêt de la zone pour l'espèce</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité supérieure à la valeur <b>Q25%</b>, indique une activité <b>modérée</b>, dans la norme nationale</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité inférieure à la valeur <b>Q25%</b>, indique une activité <b>faible</b> pour l'espèce</li> </ul>	

### 1.3.- Amphibiens et reptiles



#### Amphibiens

Les **amphibiens** sont habituellement recherchés lors de prospections nocturnes à la lampe sur les sites de reproduction (mares, étangs, fossés...). Par conséquent, en l'absence de point d'eau sur le site, il n'a pas été mis en œuvre de protocole spécifique pour ce groupe d'espèces.



Prospection nocturne sur un bassin  
(St-Philbert-sur-Risle, 2022)



Lampe torche



#### Reptiles

**Les reptiles** ont été recensés à partir de prospections ciblées sur les micro-habitats favorables (abords des bâtiments, murets, talus ensoleillés, berges sèches, abreuvoirs, troncs creux, tas de bois, terriers, lisières, dalles rocheuses...).

## 1.4.- Invertébrés



**Orthoptères**



**Odonates**



**Rhopalocères**

Pour les invertébrés, les prospections sont prioritairement réalisées aux heures chaudes et ensoleillées où les insectes sont les plus actifs. Seuls les « trois groupes habituellement étudiés » sont inventoriés systématiquement : les libellules et les demoiselles (Odonates), les papillons de jour (Rhopalocères) et les sauterelles, les grillons et les criquets (Orthoptères). La période la plus intéressante pour ces insectes est l'été, en particulier pour les Orthoptères, et seules quelques données éparses ont pu être récoltées au cours des passages printaniers.



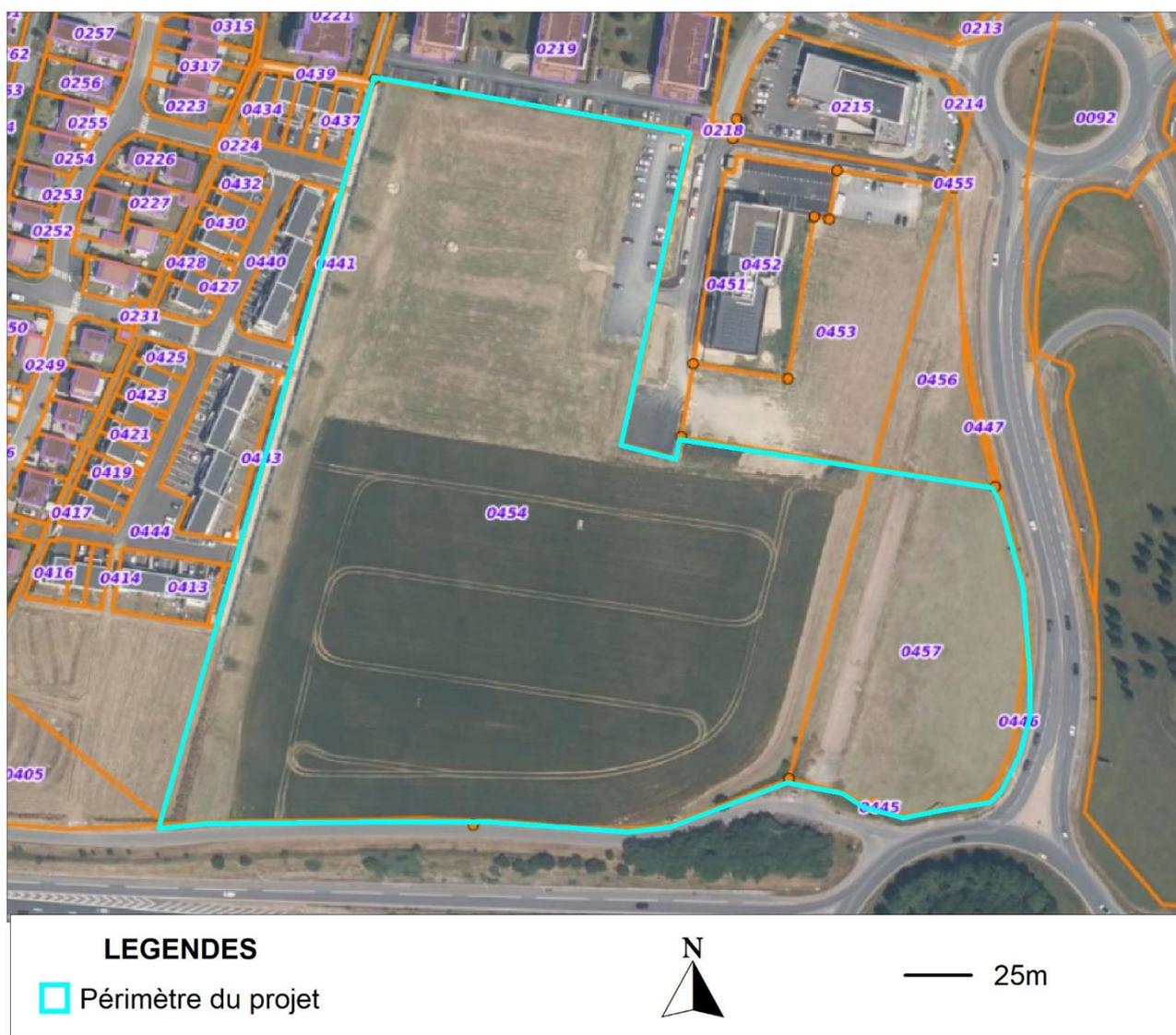
**Autres invertébrés**

A l'exclusion des coléoptères saproxylophages de la Directive Habitats (Grand capricorne, Lucane cerf-volant et Pique prune), il n'a pas été mis en œuvre de protocoles spécifiques pour l'inventaire des **autres invertébrés**. Quelques espèces sont parfois notées et/ou photographiées au hasard des prospections (Coléoptères, Diptères, gastéropodes terrestres, galles...).

# B.- RESULTATS

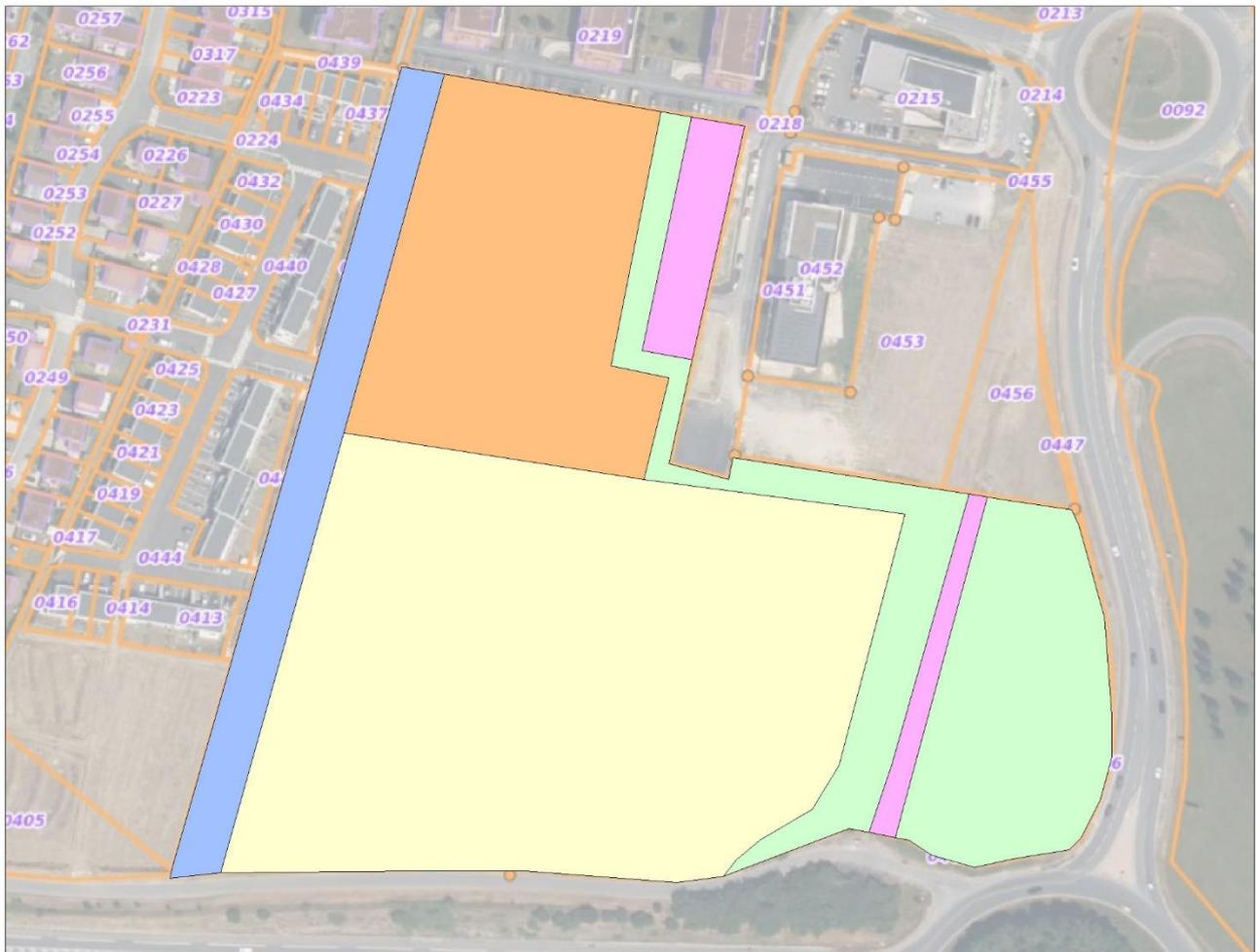
## I.- OCCUPATION DU SOL

La [carte n°2](#) montre l'occupation du sol en Juin 2023 des parties non encore aménagées du site. Celle-ci est comparable à l'occupation du sol en 2017 et 2018 sur les parties non encore aménagées. On notera cependant que la partie la plus à l'Ouest a été laissée en friche post-culturelle en 2024.



Carte n°2 : Occupation du sol en Juin 2023

La [carte n°3](#) expose les différentes unités de végétations présentes après vérification sur le terrain. Le périmètre du projet est occupé par des habitats fortement artificialisés : monoculture, friche post-culture, friches herbeuses eutrophes, parkings...



**LEGENDES**

- Bassins d'infiltration
- Friche post-culturelle
- Merlons et friches herbeuses
- Monoculture intensive
- Parkings



— 25m

Carte n°3 : Cartographie des habitats en 2024



Vue sur la parcelle de monoculture intensive cultivée en Lin en 2024

Quelques Grand coquelicot (*Papaver rhoeas*) ont réussi à résister aux traitements phytosanitaire mais on observe des adventices essentiellement sur la pourtour de la parcelle : Laiteron rude (*Sonchus asper*), Laiteron potager (*Sonchus oleraceus*), la Moutarde des champs (*Sinapis arvensis*), Vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides*), etc..



Grand coquelicot dans le champ de Lin



Lin cultivé



Moutarde des champs



Laiteron maraicher



Vulpin des champs

Sur la parcelle en friche, une végétation secondaire des friches anthropiques à bisannuelles s'est installée : Picride fausse-épervière (*Picris hieracioides*), Carotte sauvage (*Daucus carota*), vulpies (*Vulpia myuros & bromoides*).



Aspect de la friche post-culturelle



Observez l'importance du peuplement de Picride fausse-vipérine et de vulpies au sein de la friche

La troisième unité écologique regroupe un ensemble de friches herbeuses prairiales (arrhénatéraie rudérale) installées à l'Est du périmètre mais également sur les merlons créés récemment lors des travaux de la première phase d'aménagement.



Vue sur la friche herbeuse prairiale à l'Est du périmètre et sur l'ancien parking de covoiturage



Friches herbeuses prairiales sur les nouveaux merlons

Des bassins d'infiltration ont été créés à l'Ouest du périmètre lors de la première phase de travaux. Ils ont été ensemencés en Ray-grass (*Lolium perenne*) et ont été colonisés par une flore adventice des friches anthropiques proche de la végétation qui s'est installée sur la friche post-culturelle.



Vue sur les bassins d'infiltration au point bas du périmètre



Ray-grass (*Lolium perenne*)



Réséda jaune  
(*Reseda lutea*)



Chlorelle perfoliée  
(*Blackstonia perfoliata*)

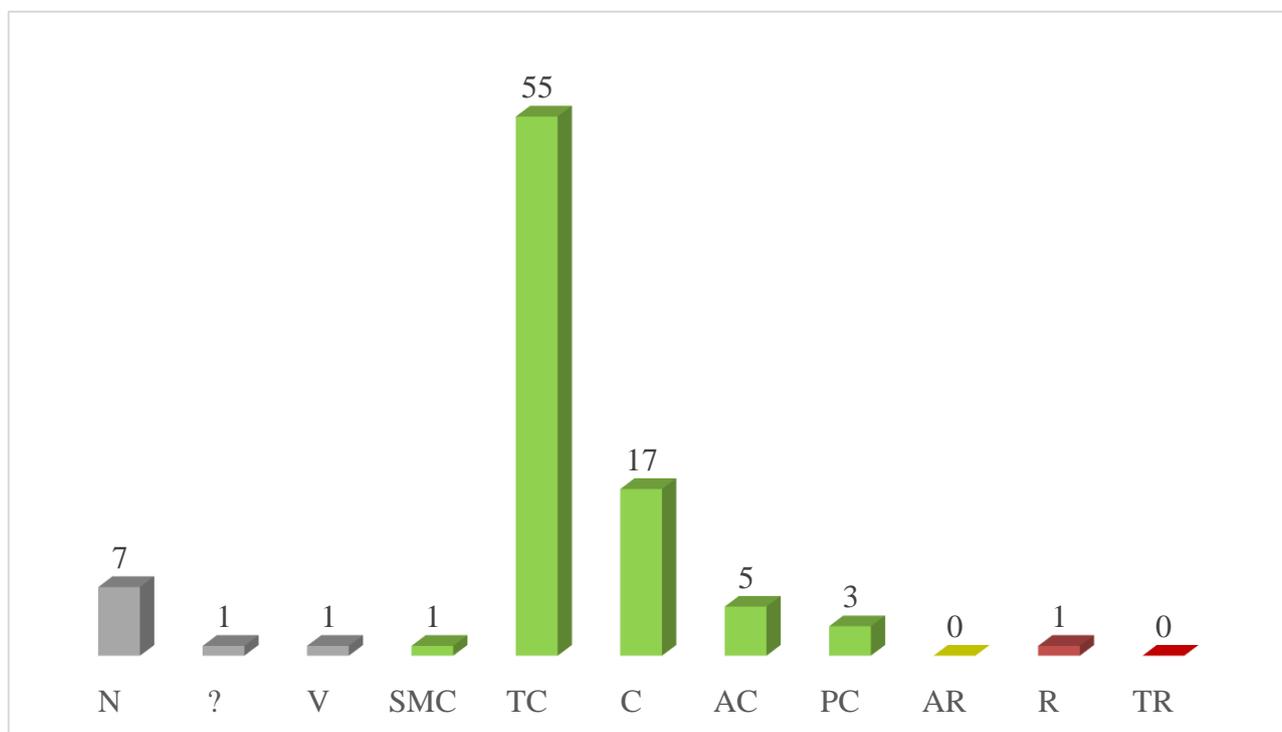


Trèfle champêtre  
(*Trifolium campestre*)

## II.- ANALYSE PATRIMONIALE FLORISTIQUE

**82 espèces ou sous espèces autochtones ont été inventoriées en 2024.** Ce chiffre est faible mais en rapport avec la diversité des habitats.

La répartition de l'ensemble de ces espèces par classe de statut est montrée sur la figure suivante.



**Figure n°1** : Répartition des espèces végétales recensées par classes de statut (? = indéterminées N = naturalisées, cultivées, subspontanées... TC = très communes C = communes AC = assez communes PC = peu communes AR = assez rares R = rares TR = très rares)

**D'un point de vue qualitatif, l'inventaire met en évidence un patrimoine floristique quasi inexistant comportant presque uniquement des espèces banales.**

L'unique espèce susceptible de présenter un intérêt patrimonial, l'Avoine barbue (*Avena barbata*) avait déjà été découverte lors de l'étude initiale. Cette espèce rare en Basse-Normandie est typique des friches calcicoles et elle est fréquente sur l'agglomération de Caen sur les bermes routières, les friches urbaines... Elle a longtemps été sous-estimée et confondue avec la Folle avoine et l'augmentation récente des données est probablement liée à une meilleure connaissance de l'espèce plutôt qu'à une extension de cette dernière. Toutefois, celle-ci est également favorisée par les nombreux travaux réalisés au sein de l'agglomération.

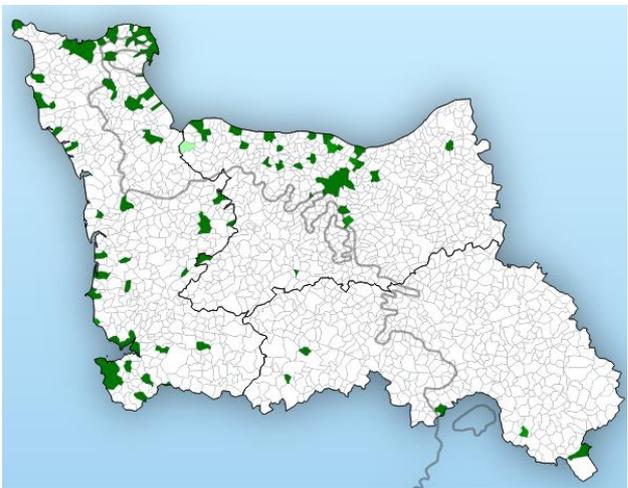
On relève également la présence de trois peu communes mais qui sont des grands classiques de ce secteur calcaire de la région : le Chardon à petits capitules (*Carduus tenuiflorus*), le Torilis des champs (*Torilis arvensis*) et le Pâturin à feuilles étroites (*Poa pratensis ssp angustifolia*).



La station d'Avoine barbue sur le merlon récent obstruant l'entrée de l'ancienne aire de covoiturage



Avoine barbue



Répartition en Basse-Normandie (CBN, 2024)



Chardon à petits capitule sur les remblais récents

### III.- FAUNE

#### 1.- VERTEBRES

##### 1.1.- Avifaune

11 espèces d'oiseaux ont été contactées en 2024. Cette richesse spécifique est faible mais correspond à la pauvreté du périmètre d'étude et, notamment, à l'absence de structure ligneuse.

Il convient également de souligner que toutes ces espèces, à l'exclusion de l'Alouette des champs, ne nichent pas sur la zone d'étude au sens strict.

**Tableau n°3** : Liste des oiseaux contactés sur le périmètre du projet et à proximité immédiate

Noms français	Statuts	LRR	LRN	Arrêté 29.10.09	Arrêté 26.06.87	DO
Alouette des champs	C	LC	NT	-	Article 1	II/2
Chardonneret élégant	C	LC	VU	Article 3	-	non
Fauvette à tête noire	TC	LC	LC	Article 3	-	non
Goéland argenté	PC	NT	LC	Article 3	-	II/2
Etourneau sansonnet	TC	LC	LC	-	Article 1	II/2
Pinson des arbres	TC	LC	LC	Article 3	-	non
Linotte mélodieuse	TC	LC	VU	Article 3	-	non
Merle noir	TC	LC	LC	-	Article 1	II/2
Choucas des tours	C	LC	LC	Article 3	-	II/2
Moineau domestique	TC	LC	LC	Article 3	-	non
Rouge-queue noir	C	LC	LC	Article 3	-	non

Statuts = rareté nicheur régional d'après la LLR2016 LPO TC = Très commun C = Commun AR = Assez rare LRR = Liste rouge régionale (LPO, 2016) LRN = Liste rouge nationale VU = vulnérable NT = Quasi menacé LC = Préoccupations mineures

Quelques-unes utilisent le site pour se reposer ou se nourrir mais la plupart étaient présentes dans les habitats environnant le site (jardins, zones pavillonnaires, fourrés sur les dépendances du périphérique...).

**Au sein du cortège peu diversifié d'oiseaux recensés, seule l'Alouette des champs, espèce emblématique de ces espaces ouverts, niche sur le site au sens strict (1 couple).**



Un couple de Chardonneret était installé sur les arbres au sein des bâtiments existant



Les fourrés au bord du périphérique accueillent la Fauvette à tête noire



Un couple de Rougequeue noir niche sur ce bâtiment à proximité du site

## 1.2.- Mammifères

Les enregistrements réalisés avec le SM4 et traité avec le protocole Vigie Chiro (cf. § méthodes) ont permis d'identifier deux espèces anthropophiles probables utilisant le site comme zone de transit et/ou de territoire de chasse.

Tableau n°4 : Liste et statuts des espèces de Chiroptères identifiées

Espèces probables	Statuts	LRR	LRN	DH
Pipistrelle de Kuhl	PC	LC	LC	IV
Pipistrelle commune	AB	LC	NT	IV
Espèces à confirmer				
Barbastelle d'Europe	R (PC Perche Ornaïs et Pays d'Auge)	NT	LC	II+IV
Murin de Daubenton	C	LC	LC	IV

AB = espèce abondante dans la région PC = peu commune R = rare C = commune LRR = Liste rouge régionale LRN = Liste rouge nationale LC = préoccupations mineures NT = quasi menacé VU = vulnérable DH = Directive Habitats

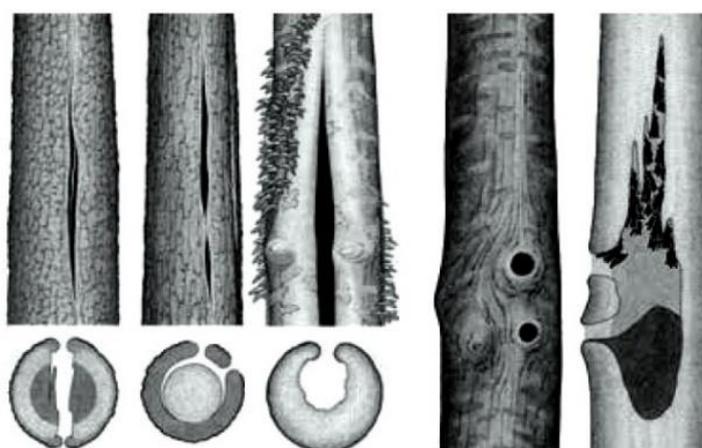
**La richesse spécifique des Chiroptères fréquentant le site est faible.**

Toutefois, c'est surtout les mesures d'activité exposées plus loin qui seront importantes plutôt que la richesse spécifique. En effet, un enregistrement en continu sur une longue période permettrait dans la plupart des cas de répertorier la totalité des espèces potentielles d'un vaste secteur géographique, les Chiroptères étant des animaux à grand rayon d'action qui finissent toujours par « passer par là ».

Comme déjà évoqué, les Chiroptères sont des espèces à grand rayon d'action capable de parcourir des distances importantes dans la nuit. Il est donc fréquent que les enregistreurs automatiques mettent en évidence des contacts ponctuels pour diverses espèces en transit. L'étude de ce groupe est difficile et son écologie complexe. L'interprétation des résultats doit par conséquent également tenir compte des potentialités en termes d'habitats :

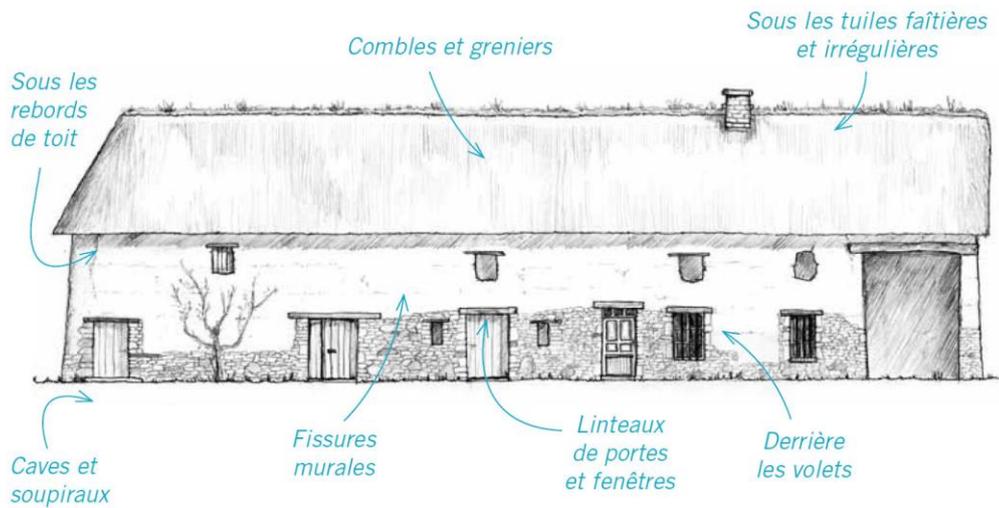
- potentialités en termes de gîtes ;
- potentialités en termes de territoire de chasse.

Les chiroptères utilisent différentes cavités comme gîtes de transit ou de reproduction, notamment dans les bâtiments, modernes ou anciens, mais aussi dans les cavités favorables des arbres.



Les différents types de gîtes pouvant être utilisés par les chauves-souris : fissures étroites pouvant être causées par la tempête ou le gel et créant des gélivures ou des roulures (à gauche, dans un chêne, un châtaignier et un hêtre), ou anciennes loges de pics (à droite, dans un hêtre, avec coupe transversale). © Philippe PENICAUD, 2000

Exemple de gîtes arboricoles possibles (in Lois, 2017)

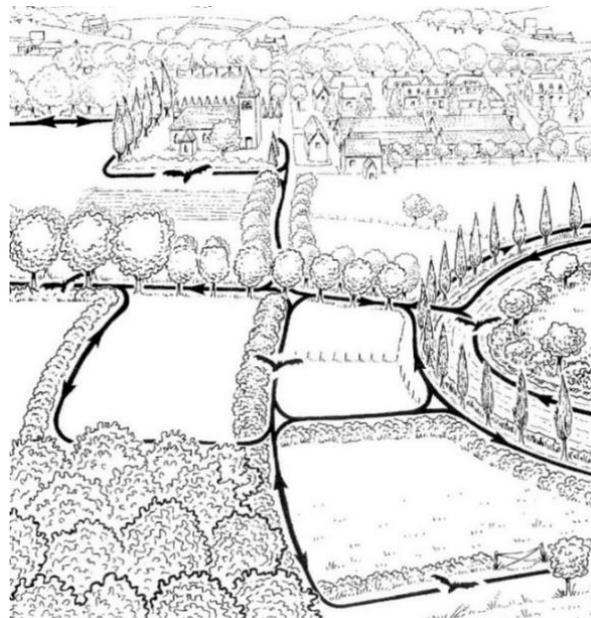


Exemples de gîtes possibles dans les bâtiments anciens ou modernes (PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, 2010)

Les cavités favorables aux chauves-souris sont difficiles à localiser sur le terrain et la plupart passent le plus souvent inaperçues. C'est pourquoi il est préférable de réfléchir en termes de potentialités.

**Les potentialités de gîte sur la zone d'étude sont nulles en termes de gîtes artificiels (absence de bâtiment...) et en termes de gîtes arboricoles (absence de vieux arbres).**

Les Chiroptères utilisent préférentiellement le réseau paysager dont elles suivent les lisières pour chasser comme l'illustre le schéma ci-dessous. Des transits aériens plus directs et à plus haute altitude peuvent aussi avoir lieu lors de déplacement vers les zones de chasse ou en migration.



Utilisation du paysage par les chiroptères (Arthur & Lemaire, 1999)

Les résultats quantitatifs des enregistreurs automatiques d'ultrasons posés sur le site sont présentés dans les [tableaux n°5](#). Le niveau de l'activité est comparé à la moyenne française pour chaque espèce. Une activité forte montre un intérêt particulier de la zone pour l'espèce, une activité modérée est dans la moyenne française.

Activité très forte	forte	modérée	faible
---------------------	-------	---------	--------

Tableau n°5 : Synthèse des résultats des enregistrements

Espèces probables	Contacts probables	Meilleur indice	Indices < 0,5	Indices > 0,5	Indices > 0,9	Contacts / nuit (moyenne)
Pipistrelle commune	13	0,99	0	1	12	13
Pipistrelle de Kuhl	103	0,99	1	6	96	103
<b>Espèces à confirmer</b>						
Barbastelle d'Europe	1	0,53	0	1	0	1
Murin de Daubenton	2	0,63	1	1	0	2
Chiroptères indéterminés	1					1
<b>Nombre total de contact</b>	<b>120</b>					<b>120</b>

La Pipistrelle de Kuhl est une espèce classique des zones urbaines connue pour « chasser au lampadaire ». Une activité moyenne sur ce site apparaît donc normale. A contrario, on remarquera une activité faible pour la Pipistrelle commune, l'espèce la plus commune et la plus contactée de la région.

**Les résultats obtenus montrent une activité faible à ponctuellement assez forte pour deux espèces anthropophiles banales.**

### 1.3.- Amphibiens et reptiles

Aucune espèce d'Amphibien et de Reptile n'a été inventoriée dans l'étude et le périmètre du projet présente des potentialités très faibles pour ces groupes d'espèces.

## 2.- INVERTEBRES

Très peu d'espèces ont été observées et aucune nouvelle espèce n'a été ajoutée par rapport aux inventaires réalisés en 2018 qui avaient montrés un peuplement banal et peu diversifié.

## IV.- SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Les compléments d'inventaire réalisés en 2024 confirment les conclusions de l'étude menée en 2017-2018.

**Le périmètre du projet présente des enjeux écologiques patrimoniaux et réglementaires particulièrement faibles.**

# ANNEXES

## Liste des espèces végétales observées sur la commune de Fleury-sur-Orne (14) en 2024 et statuts

Noms scientifiques	Noms français	Statuts
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	TC
<i>Aethusa cynapium</i> subsp. <i>cynapium</i> L., 1753	Petite ciguë	C
<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	Vulpin des champs	AC
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	SMC (AC?)
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	TC
<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	TC
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane	C
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	TC
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	TC
<i>Avena barbata</i> subsp. <i>barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	R
<i>Avena fatua</i> subsp. <i>fatua</i> L., 1753	Folle-avoine	TC
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	TC
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée	AC
<i>Brassica nigra</i> (L.) W.D.J.Koch, 1833	Moutarde noire	AC
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	TC
<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	Bryone dioïque	TC
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Arbre aux papillons	N
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis, 1793	Chardon à petits capitules	PC
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	TC
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Chardon des champs	TC
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	TC

<i>Conium maculatum</i> var. <i>maculatum</i> L., 1753	Grande ciguë variété typique	C
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	TC
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	TC
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps	C
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	TC
<i>Epilobium tetragonum</i> subsp. <i>lamyi</i> (F.W.Schultz) Nyman, 1879	Épilobe de Lamy	C
<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip., 1865	Vergerette à fleurs nombreuses	N
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Sumatra	N
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	TC
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin	C
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	TC
<i>Fumaria muralis</i> Sond. ex W.D.J.Koch, 1845	Fumeterre des murs	C
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	TC
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium à feuilles découpées	TC
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	TC
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	C
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	TC
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	TC
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	C
<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sphondylium</i> L., 1753	Berce des prés	TC
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	TC
<i>Jacobaea vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobé	TC
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	TC
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre	TC
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Marguerite	TC
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ray-grass commun	TC
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage	C
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire discoïde	N

<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	C
<i>Medicago lupulina</i> var. <i>lupulina</i> L., 1753	Minette	TC
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	TC
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Grand coquelicot	TC
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais commun	C
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse-épervière	C
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain Corne-de-cerf	TC
<i>Plantago lanceolata</i> var. <i>lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	TC
<i>Plantago major</i> subsp. <i>major</i> L., 1753	Grand plantain	TC
<i>Poa annua</i> subsp. <i>annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	TC
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	PC
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Paturin des prés	TC
<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i> L., 1753	Paturin commun	TC
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	TC
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Petite pimprenelle	C
<i>Prunus spinosa</i> var. <i>spinosa</i> L., 1753	Prunellier	TC
<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>raphanistrum</i> L., 1753	Ravenelle	AC
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	AC
<i>Rumex crispus</i> var. <i>crispus</i> L., 1753	Patience crépue	TC
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	TC
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée	TC
<i>Schedonorus arundinaceus</i> subsp. <i>arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque roseau	TC
<i>Schedonorus arundinaceus</i> subsp. <i>uechtritzius</i> (Wiesb.) H.Scholz & Valdés, 2007	Fétuque d'Üchtritz	V
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain	N
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	TC
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	C
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Sisymbre officinal	TC
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	TC

<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron maraîcher	TC
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	TC
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas	N
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780	groupe des Pissenlits officinaux	?
<i>Torilis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	PC
<i>Trifolium pratense</i> var. <i>pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	TC
<i>Trifolium repens</i> var. <i>repens</i> L., 1753	Trèfle blanc	TC
<i>Urtica dioica</i> subsp. <i>dioica</i> L., 1753	Grande ortie	TC
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	TC
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	TC
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	N
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	TC
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil	C
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat	C

Nomenclature d'après Taxref15 (INPN)

TC = espèces très communes en Basse-Normandie C = communes AC = assez communes PC = peu communes AR = assez rares R = rares TR = très rares